

● (1630)

En notre qualité de députés, nous devons décider à quoi nous devrions nous occuper. Entre autres choses, il nous incombe de débattre les grandes questions de l'heure. Nous sommes payés pour examiner ces problèmes et tenter de leur trouver des solutions. La tenue de ces différents débats permet aux Canadiens de faire part de leurs points de vues sur un point donné. La question à l'ordre du jour aujourd'hui c'est le logement, et c'est quelque chose qui intéresse tous les citoyens. Comme bien d'autres députés, j'en suis certain, j'ai reçu nombre de lettres à ce sujet sans compter les appels téléphoniques.

Comme l'a exposé le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons), la question du logement peut comporter différents aspects selon la région. Il nous a expliqué comment le bill contribuerait à résoudre ces problèmes dans une région de Terre-Neuve. Je dois dire que je ne connais pas cette région et que le projet de loi pourra effectivement lui venir en aide. J'en doute cependant et il peut être certain qu'il ne pourra résoudre les problèmes qui se posent dans ma propre région.

Dans ma région à moi, les taux d'intérêt sont élevés comme partout au Canada mais, en outre, l'électricité coûte extrêmement cher. Par exemple, la facture mensuelle d'un ménage moyen, ce qui n'inclut pas le coût du chauffage électrique, mais simplement l'énergie consommée pour l'éclairage, le réfrigérateur et la cuisinière, cette facture, dis-je, s'élève à près de \$250. Durant les froids de l'hiver, le coût du chauffage d'une maison moyenne peut s'élever à \$350 par mois puisque le gallon de fuel domestique coûte \$1.50 et que le gaz naturel n'est pas venu jusqu'à nous. Si on additionne le coût de l'électricité et celui du chauffage, la facture peut s'élever à plus de \$700 par mois. Enfin, si on y ajoute les frais hypothécaires on comprend qu'il est assez difficile d'être propriétaire.

Ce débat sur le problème du logement m'a paru intéressant et utile. J'y ai appris beaucoup de choses. Par exemple, que la position des trois différents partis à cet égard était tout à fait différente. L'attitude du gouvernement consiste à faire très peu. Les politiques déjà en place lui paraissent suffisantes, il se contente d'apporter quelques changements techniques, quelques améliorations mineures.

**M. Cosgrove:** Avec 350 millions de dollars?

**M. Nickerson:** Ce que fait le gouvernement, c'est présenter des simulacres d'amendements. Il dit vouloir présenter des programmes destinés à venir en aide à certains groupes de gens, mais seuls ceux qui sont vraiment démunis seront secourus et, en fait, bien rares sont ceux qui pourront en profiter. L'aide accordée est limitée et réservée à des fins précises. Je comprends que si l'État n'accorde pas davantage de moyens au secteur du logement, c'est parce qu'il s'est déjà mis dans une situation assez difficile.

Les députés du Nouveau parti démocratique préconisent de dépenser par milliards de dollars les deniers publics pour résoudre la crise du logement. Ils voient sans doute nos concitoyens vivre dans toutes sortes d'appartements appartenant au gouvernement. Nous avons vu cela en Union soviétique et dans d'autres pays socialistes. Les néo-démocrates, qui ne sont pas très perspicaces, ont des idées simplistes consistant notamment

### *Attribution de temps*

à réduire d'autorité les taux d'intérêt. Ils n'accordent aucune importance aux répercussions à long terme qu'une telle décision peut avoir sur les taux d'intérêt et sur notre système bancaire.

Notre parti a un programme de déduction des intérêts hypothécaires et des impôts fonciers, programme que je juge excellent. Ce programme serait coûteux, car cette année nous aurions accordé l'équivalent de 2.10 milliards de dollars aux propriétaires pour leur venir en aide. Toutefois, si les députés avaient étudié le budget Crosbie lorsqu'il a été présenté, ils auraient constaté que nous avons bien réfléchi à cette affaire. En effet, nous aurions recueilli ces fonds de manière à réduire le déficit fédéral et, partant, le taux d'inflation. Je crois que si les dispositions du budget Crosbie avaient pu être appliquées et si la collusion des libéraux et des néo-démocrates n'avait pas provoqué la chute du gouvernement en 1979, le taux d'intérêt serait vraisemblablement aujourd'hui inférieur de 4 p. 100.

Ce que je tiens à faire ressortir dans ce débat auquel le gouvernement mettra un terme par la clôture, c'est que je suis foncièrement contre le recours à ce procédé que le gouvernement semble considérer comme normal. Ce n'est pas de cette façon que la Chambre pourra élaborer les programmes politiques et les mesures législatives. Les lois, elles sont conçues par les fonctionnaires, après quoi elles sont présentées au Parlement, qui n'a plus qu'à donner son aval. Mais ni moi ni aucun député ou sénateur ne souhaite que le Parlement devienne une simple chambre d'enregistrement.

[Français]

**M. René Cousineau (Gatineau):** Monsieur le président, je n'ai pas vraiment l'impression que l'on a exploré avec impartialité toute la portée des modifications à la loi nationale sur l'habitation et à la loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, comme on nous le répète depuis trois semaines. Ce bill comporte bien des aspects conçus non seulement pour secourir les Canadiens qui sont exposés à perdre leur maison, mais également destinés à venir en aide aux Canadiens qui ont un besoin de logements locatifs, aux Canadiens en quête d'emplois et enfin à la relance de l'entreprise.

Monsieur le président, les remarques que nous avons entendues depuis quelques semaines nous semblent peu sincères. L'opposition nous dit que nous devrions dépenser plus d'argent, nous intéresser plus profondément que nous ne le faisons déjà. Et ces paroles nous viennent d'un parti qui hier encore, en incluant le député de Joliette (M. La Salle) qui a pris la parole tantôt, réclamait à grand cri la privatisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, c'est-à-dire la disparition complète de cette entreprise. On nous a rebattu les oreilles avec le mot «privatisation». Le secteur privé verrait bien à se débrouiller parmi tous ces problèmes, disait-on. C'était la même chose qu'on entendait jour après jour en ce qui touche la société Petro-Canada. Et ces termes étaient prononcés par ce même groupe de députés qui déplorent maintenant l'insuffisance des modifications et affirment que le gouvernement devrait enrichir les programmes prévus par le projet de loi C-89. Où sont donc passé leur sens des responsabilités et leur ouverture d'esprit?